



Date de révision : 19-févr.-2026

Fiche signalétique

Spartan Chemical Company, Inc.

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Identificateur de produit

Nom du produit : NABC CONCENTRATE
Code du produit : 4716 , 4716R
Utilisation recommandée : Désinfectant
Usages contre-indiqués : Pour Usage Commercial et Industriel

Compagnie : Spartan Chemical Company, Inc.
1110 Spartan Drive
Maumee, Ohio 43537 USA
800-537-8990 (Business hours)
www.spartanchemical.com

Numéros de téléphone d'urgence disponible 24 heures:
Médicaux d'urgence/Information: 888-314-6171
Transport/Déversements/Fuites: CHEMTREC 800-424-9300

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

SGH Classification

Corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Mot indicateur:

Symboles:

Danger



Mentions de danger: Provoque des lésions oculaires graves
Provoque une irritation cutanée

Conseils de prudence - Prévention: Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
Porter des gants/vêtements de protection et une protection pour les yeux/le visage

Conseils de prudence - Réponse:

Yeux:

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Peau:

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

-Traitement spécifique:

Voir Fiches de sécurité Section 4 : 'Premières Mesures de Premiers Soins' pour des informations supplémentaires.

Conseils de prudence - Non applicable.

Entreposage:

Conseils de prudence - Élimination: Non applicable

HNOC (danger non classé autrement): Non applicable

Autres dangers:

- Corrosif
- Nocif en cas d'ingestion
- L'inhalation de vapeurs ou de brouillards peut provoquer une irritation des voies respiratoires.
- Tenir hors de portée des enfants
- NOTE AU MÉDECIN: Des dommages probables aux muqueuses peut être une contre indication au lavage gastrique.

3. Composition/information relative aux ingrédients

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Eau	7732-18-5	80-100
Alkyl C12-16 Dimethylbenzyl Ammonium Chloride	68424-85-1	1-5
C9-11 Alcohols Ethoxylated	68439-46-3	1-5
Isopropyl Alcohol	67-63-0	1-5
Alcohol	64-17-5	0.1-1
4-Tert-Butylcyclohexyl Acetate	32210-23-4	0.1-1
Phenethyl Alcohol	60-12-8	0.1-1
Citronellol	106-22-9	0.1-1
Orange Terpenes	68647-72-3	0.1-1
Limonene	5989-27-5	0.1-1
Citric Acid	77-92-9	0.1-1
Benzyl Acetate	140-11-4	<0.1
2,6-Dimethyl-7-Octen-2-ol	18479-58-8	<0.1
Parfum	PROPRIETARY	<0.1
Linalyl Acetate	115-95-7	<0.1
P-Methyl Acetophenone	122-00-9	<0.1
Amyl Cinnamal	122-40-7	<0.1
Terpineol Acetate	8007-35-0	<0.1
Benzyl Salicylate	118-58-1	<0.1
Cyclamen Aldehyde	103-95-7	<0.1
Hexamethylindanopyran	1222-05-5	<0.1
Colorant	PROPRIETARY	<0.1
Sodium Hydroxide	1310-73-2	<0.1
Coumarin	91-64-5	<0.1
Terpineol	98-55-5	<0.1
Geraniol	106-24-1	<0.1
Undecylenal	112-45-8	<0.1
Methylbenzyl Acetate	93-92-5	<0.1
1-(2,6,6-Trimethyl-2-cyclohexen-1-yl)pent-1-en-3-one	7779-30-8	<0.1
Linalool	78-70-6	<0.1

Identité chimique spécifique et / ou le pourcentage exact de la composition a été retenu comme un secret commercial.

4. PREMIERS SOINS

Contact avec les yeux:

Rincer avec précaution à l'eau pendant au moins pendant 15 minutes. Retirer les lentilles de contact, si cela est facile à faire. Continuer à rincer. APPELER IMMÉDIATEMENT UN CENTRE ANTIPOISON OU UN MÉDECIN.

Contact avec la peau:

Laver abondamment à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation de la peau: Obtenir une aide médicale.

Inhalation:	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un centre antipoison ou un médecin si vous vous sentez mal.
Ingestion:	Rincer la bouche. NE PAS causer le vomissement. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise, demander un avis médical.
Note aux médecins:	Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés:	Produit ne favorise pas la combustion. Utilisez un agent extincteur approprié pour le type d'incendie à combattre.
Risques spécifiques associés aux produits chimiques	Le produit sec peut brûler. Les produits de combustion sont toxiques.
Produits de combustion dangereux	Peut comprendre Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.
Équipement de protection et mesures à prendre pour les pompiers	Porter MSHA / NIOSH approuvé auto un appareil respiratoire autonome (ARA) et équipement de protection complet. Refroidir les récipients exposés aux flammes avec un pulvérisation d'eau.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions personnelles:	Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.
Précautions environnementales :	Ne pas rincer du déversement sur le sol, dans les pluviales égouts ou les cours d'eau.
Méthodes de nettoyage:	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Contenir et recueillir un déversement avec un matériau absorbant non combustible (par ex., sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et placer dans un contenant pour élimination selon les règlements locaux et nationaux (voir la section 13).

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Conseils sur la manutention sécuritaire:	Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Laver à fond après manutention.
Conditions d'entreposage:	Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants. Craint le gel.

8. contrôles de l'exposition/protection individuelle

Limites des scénarios de contamination en milieu professionnel

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH
Isopropyl Alcohol 67-63-0	TWA: 200 ppm STEL: 400 ppm	TWA: 400 ppm TWA: 980 mg/m ³ (vacated) TWA: 400 ppm (vacated) TWA: 980 mg/m ³ (vacated) STEL: 500 ppm (vacated) STEL: 1225 mg/m ³	IDLH: 2000 ppm TWA: 400 ppm TWA: 980 mg/m ³ STEL: 500 ppm STEL: 1225 mg/m ³
Alcohol 64-17-5	STEL: 1000 ppm	TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m ³ (vacated) TWA: 1000 ppm (vacated) TWA: 1900 mg/m ³	IDLH: 3300 ppm TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m ³
Phenethyl Alcohol 60-12-8	TWA: 0.5 ppm Sk*	-	-
Benzyl Acetate 140-11-4	TWA: 10 ppm	-	-
Sodium Hydroxide 1310-73-2	Ceiling: 2 mg/m ³	TWA: 2 mg/m ³ (vacated) Ceiling: 2 mg/m ³	IDLH: 10 mg/m ³ Ceiling: 2 mg/m ³

Mesures d'ingénierie: Assurer bonne ventilation générale.
Si les pratiques de travail génère des poussières, de fumées, de gaz, vapeurs ou brouillards qui exposent les travailleurs à des produits chimiques au-dessus des limites d'exposition professionnelle, ventilation locale ou d'autres contrôles d'ingénierie doivent être considérés. Stations de lavage des yeux et des douches doivent être facilement accessibles dans les zones où est manipulé le produit.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage: Porter des lunettes anti-éclaboussures.
Protection de la peau et du corps: Porter caoutchouc ou d'autres résistant aux produits chimiques gants.
Protection respiratoire: Pas nécessaire avec l'utilisation prévue.
Si les limites d'exposition professionnelle sont dépassées ou si respiratory irritation se produit, l'utilisation d'un respirateur homologué NIOSH/MSHA adapté aux conditions d'utilisation et produits chimiques en Section 3 devrait être considérée.
Considérations générales sur l'hygiène: Laver soigneusement les mains et toute surface cutanée exposée après manipulation. Voir 29 CFR 1910,132 à 138 pour plus de conseils.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique: Liquide
Couleur: Bleu
Odeur: Parfum de fleurs
Seuil de perception de l'odeur: Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH:	5.0-6.0	
Point de fusion/point de congélation	Aucune donnée disponible	
Point d'ébullition/limites d'ébullition	100 °C / 212 °F	
Point d'éclair :	> 100 °C / 212 °F	ASTM D56
Taux d'évaporation :	< 1	(Acétate butyle =1)
Inflammabilité (solide, gaz):	Aucune donnée disponible	Aucun renseignement disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucun renseignement disponible
Limites d'inflammabilité supérieure	Aucune donnée disponible	
Limites d'inflammabilité inférieure	Aucune donnée disponible	
:		
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun renseignement disponible
densité de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun renseignement disponible
Densité Relative:	1.00	
Solubilité(s) :	Soluble dans l'eau	
Coefficient de partage :	Aucune donnée disponible	Aucun renseignement disponible
Température d'auto-inflammation :	Non applicable	
Température de décomposition	Non applicable	
Viscosité cinématique:	Aucun renseignement disponible	Aucun renseignement disponible
Caractéristiques des particules:	Non applicable	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité: Ce matériau est considéré comme étant non-réactif dans les conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique: Stable dans des conditions normales.
Risques de réactions dangereuses: Ne devrait pas se produire avec la manipulation et le stockage normal.
Conditions à éviter : Températures extrêmes et lumière directe du soleil
Matières incompatibles: Agents oxydants forts. Acides forts.
Produits de décomposition dangereux: May include carbon monoxide, carbon dioxide (CO₂) and other toxic gases or vapors.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Moyens possibles d'exposition : Yeux, la peau, ingestion, inhalation.

Les symptômes de l'exposition:

Contact avec les yeux:

Douleur, rougeur, gonflement de la conjonctive et les lésions tissulaires. Contact avec les yeux Peut causer des dommages permanents.

Contact avec la peau:

Douleur, rougeur et la fissuration de la peau.

Inhalation:

Nasale inconfort et de la toux.

Ingestion:

L'ingestion peut causer une irritation des muqueuses. Douleurs, des nausées, des vomissements et de la diarrhée.

Immédiats, Retardés, Chroniques Effets

Renseignements sur le produit

Données non disponibles ou insuffisantes pour une classification.

Effets sur les organes cibles:

Yeux. Appareil respiratoire. Peau.

Toxicité aiguë

Mesures numériques de la toxicité:

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

ETAmél (orale) 7,317.60 mg/kg

ETAmél (cutané) 52,128.60 mg/kg

ETAmél (inhalation-vapeur) 2,974.80 mg/l

ETAmél 6.05 mg/l

(inhalation-poussière/brouillard)

Renseignements sur les composants:

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Eau 7732-18-5	> 90 mL/kg (Rat)	-	-
Alkyl C12-16 Dimethylbenzyl Ammonium Chloride 68424-85-1	= 358 mg/kg (Rat)	= 2730 mg/kg (Rabbit)	-
C9-11 Alcohols Ethoxylated 68439-46-3	= 1400 mg/kg (Rat)	-	-
Isopropyl Alcohol 67-63-0	4710 - 5840 mg/kg (Rat)	= 4059 mg/kg (Rabbit)	> 10000 ppm (Rat) 6 h
Alcohol 64-17-5	= 7060 mg/kg (Rat)	-	= 116.9 mg/L (Rat) 4 h = 133.8 mg/L (Rat) 4 h
4-Tert-Butylcyclohexyl Acetate 32210-23-4	= 5 g/kg (Rat)	> 5000 mg/kg (Rabbit)	-
Phenethyl Alcohol 60-12-8	= 1609 mg/kg (Rat)	= 2535 mg/kg (Rabbit)	> 4.63 mg/L (Rat) 4 h
Citronellol 106-22-9	= 3450 mg/kg (Rat)	= 2650 mg/kg (Rabbit)	-
Limonene 5989-27-5	= 5200 mg/kg (Rat) = 4400 mg/kg (Rat)	> 5 g/kg (Rabbit)	-
Citric Acid 77-92-9	= 3 g/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rat)	-
Benzyl Acetate 140-11-4	= 2490 mg/kg (Rat)	> 5000 mg/kg (Rabbit)	-
2,6-Dimethyl-7-Octen-2-ol 18479-58-8	= 3600 mg/kg (Rat)	> 5 g/kg (Rabbit)	-
Linalyl Acetate 115-95-7	= 14550 mg/kg (Rat)	> 5000 mg/kg (Rabbit)	> 18.94 mg/L (Rat) 8 h
P-Methyl Acetophenone 122-00-9	= 1400 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	-
Amyl Cinnamal 122-40-7	= 3730 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	-
Benzyl Salicylate 118-58-1	= 2227 mg/kg (Rat)	> 5000 mg/kg (Rabbit)	-

Cyclamen Aldehyde 103-95-7	= 3810 mg/kg (Rat)	> 5000 mg/kg (Rat)	-
Hexamethylindanopyran 1222-05-5	> 3250 mg/kg (Rat)	> 3250 mg/kg (Rabbit)	> 5.04 mg/L (Rat) 4 h
Sodium Hydroxide 1310-73-2	= 325 mg/kg (Rat)	= 1350 mg/kg (Rabbit)	-
Coumarin 91-64-5	> 5000 mg/kg (Rat)	= 293 mg/kg (Rat)	-
Terpineol 98-55-5	= 5170 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rat)	-
Geraniol 106-24-1	= 3600 mg/kg (Rat)	> 5 g/kg (Rabbit)	-
Undecylenal 112-45-8	> 5 g/kg (Rat)	> 5000 mg/kg (Rabbit)	-
Methylbenzyl Acetate 93-92-5	> 5 g/kg (Rat)	> 8 mL/kg (Rabbit)	-
Linalool 78-70-6	= 2790 mg/kg (Rat)	= 5610 mg/kg (Rabbit)	-

Cancérogénicité: Aucun des composants présents à 0,1% ou plus sont inscrites à être cancérogènes par l'ACGIH, le CIRC, le NTP ou l'OSHA.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité:

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Isopropyl Alcohol 67-63-0	EC50: >1000mg/L (96h, <i>Desmodesmus subspicatus</i>) EC50: >1000mg/L (72h, <i>Desmodesmus subspicatus</i>)	LC50: =9640mg/L (96h, <i>Pimephales promelas</i>) LC50: =11130mg/L (96h, <i>Pimephales promelas</i>) LC50: >1400000µg/L (96h, <i>Lepomis macrochirus</i>)	-	EC50: =13299mg/L (48h, <i>Daphnia magna</i>)
Alcohol 64-17-5	-	LC50: 12.0 - 16.0mL/L (96h, <i>Oncorhynchus mykiss</i>) LC50: >100mg/L (96h, <i>Pimephales promelas</i>) LC50: 13400 - 15100mg/L (96h, <i>Pimephales promelas</i>)	-	LC50: 9268 - 14221mg/L (48h, <i>Daphnia magna</i>) EC50: =2mg/L (48h, <i>Daphnia magna</i>)
4-Tert-Butylcyclohexyl Acetate 32210-23-4	-	LC50: =8.6mg/L (96h, <i>Cyprinus carpio</i>)	-	-
Phenethyl Alcohol 60-12-8	EC50: =490mg/L (72h, <i>Desmodesmus subspicatus</i>)	-	-	EC50: =287.17mg/L (48h, <i>Daphnia magna</i>)
Limonene 5989-27-5	-	LC50: 0.619 - 0.796mg/L (96h, <i>Pimephales promelas</i>) LC50: =35mg/L (96h, <i>Oncorhynchus mykiss</i>)	-	-
Citric Acid 77-92-9	-	LC50: =1516mg/L (96h, <i>Lepomis macrochirus</i>)	-	-
Linalyl Acetate 115-95-7	-	LC50: =11mg/L (96h, <i>Cyprinus carpio</i>)	-	-
P-Methyl Acetophenone 122-00-9	-	LC50: =71 mg/L (96h, <i>Danio rerio</i>)	-	-
Benzyl Salicylate 118-58-1	-	LC50: =1.03mg/L (96h, <i>Danio rerio</i>)	-	-

Sodium Hydroxide 1310-73-2	-	LC50: =45.4mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss)	-	-
Geraniol 106-24-1	-	LC50: =22mg/L (96h, Danio rerio)	-	-
Methylbenzyl Acetate 93-92-5	-	LC50: =18.32mg/L (96h, Danio rerio)	-	-
Linalool 78-70-6	EC50: =88.3mg/L (96h, Desmodesmus subspicatus)	LC50: =27.8mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss)	-	EC50: =20mg/L (48h, Daphnia magna)

Persistance et dégradabilité Aucun renseignement disponible.
Bioaccumulation: Aucun renseignement disponible.

Polluant marin Oui
Mobilité dans le sol Aucun renseignement disponible
Autres effets nocifs: Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets de résidus/produits Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux.
inutilisés:
Emballage contaminé: Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT : Non réglementé
Nom officiel d'expédition: Non Hazardous Product
Dispositions particulières Expédition descriptions peuvent varier selon le mode de transport, les quantités, taille du paquet, et / ou de l'origine et de destination. Vérifier avec un formé expert en des matériaux dangereux transports pour obtenir des informations spécifiques à votre situation.

IMDG :
Numéro UN ou numéro UN 3082
d'identification:
Nom officiel d'expédition: Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s., (quaternary ammonium), Marine Pollutant
Classe de danger: 9
Groupe d'emballage: III
Polluant marin Oui
Renseignements supplémentaires : Selon l'article 2.10.2.7 du code IMDG, les polluants marins contenus dans des emballages simples ou intérieurs d'une capacité inférieure ou égale à 5 L ou 5 kg sont dispensés des exigences de marquage des polluants marins.

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

TSCA (Substance Toxique Section 8 Control Act (b) Inventaire)
Toutes les substances chimiques de ce produit sont incluses ou exclues de l'inscription sur l'inventaire TSCA des substances chimiques.

SARA 313
Ce produit ne contient pas de substances énumérées ci-dessus du niveau de minimis.

SARA 311/312 Catégories de dangers
Danger aigu pour la santé: Oui
Danger chronique pour la santé: Non
Risque d'incendie: Non
Risque de décompression soudaine: Non
Danger de réaction: Non

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne sont pas soumis aux exigences d'avertissement Proposition 65 de Californie.

EPA Pesticides Numéro 5741-20

d'enregistrement:

Déclaration EPA:

Ce produit chimique est un pesticide enregistré à l'Agence pour la protection de l'environnement (EPA) et est soumis à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la loi fédérale sur les pesticides. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers requis pour les fiches signalétiques, et pour les étiquettes du lieu de travail pour les produits chimiques autres que des pesticides. Les renseignements suivants sur les dangers sont requis sur l'étiquette du pesticide :

EPA Pesticide étiquette:

DANGER. Corrosive. Causes irreversible eye damage. Harmful if absorbed through the skin. Harmful if swallowed. Do not get in eyes, skin or on clothing. Wear protective eye wear (goggles/face shield/safety glasses), rubber gloves and protective clothing. After product is diluted in accordance with the directions for use, protective eye wear is not required. Wash thoroughly with soap and water after handling and before eating, drinking, smoking tobacco, chewing gum, or using the toilet. Remove contaminated clothing and wash clothing before reuse.

16. AUTRES INFORMATIONS

<u>NFPA</u>	Risques pour la santé: Inflammabilité: 0	Instabilité: 0	Dangers particuliers: -
	3		
<u>HMIS</u>	Risques pour la santé: Inflammabilité: 0	Dangers physiques: 0	
	3		

Date de révision : 19-févr.-2026

Note de révision: Section, 1

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique